



Procès-verbal de la 220^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton, le mardi 14 novembre 2023, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Cécile Philippon, conseillère
Chloé Tremblay, conseillère (par téléphone)
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et M^{me} Christine Garant agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h 05.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les ajouts au point *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 219^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 10 octobre 2023;
3. Présentation des correspondances au 14 novembre 2023;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 14 novembre 2023;
5. Renouvellement des déclarations pécuniaires des élus;
6. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2024;
7. Permanence de l'animatrice en loisirs;
8. Permanence de l'opérateur de machinerie lourde;
9. Demande de subvention dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2024;



10. Dépôt d'un projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
11. Demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives sportives et plein air pour la rénovation de l'aréna;
12. Demande d'aide financière à l'ARBJ pour la Fête des enfants;
13. Demande d'autorisation pour l'installation ou la construction d'une pièce de rangement dans le nouveau local loué par la MDJ;
14. Prix de location de la patinoire;
15. Restructuration de postes;
16. Entretien d'hiver du chemin de M. Marco Richard au lac Pajegasque;
17. Entretien d'hiver du chemin de M. Étienne Gagnon;
18. Nomination de l'animatrice en loisirs pour siéger à la Table GIRT-TFR-085011;
19. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
20. Divers :
 - 20.1. Dépôt d'une correspondance;
 - 20.2. Plainte d'une citoyenne du lac Pajegasque concernant la cueillette des ordures;
21. Période de questions;
22. Date de la prochaine séance (12 décembre 2023 à Val-Paradis, 20 h);
23. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-02

Adoption du procès-verbal de la 219^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 10 octobre 2023

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

220-CLVAL-3458

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON DÛMENT, APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le procès-verbal de la 219^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 10 octobre 2023 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-03

Présentation des correspondances au 14 novembre 2023

La présidente passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 14 novembre 2023 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.



2023-220-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 14 novembre 2023

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Christine Garant en date du 14 novembre 2023 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 14 novembre 2023*.

220-CLVAL-3459

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 14 novembre 2023 pour un montant total de **120 409,14 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M^{me} Christine Garant, le 14 novembre 2023, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Christine Garant
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-05

Renouvellement des déclarations pécuniaires des élus

Christine Garant remet aux membres du conseil les formulaires de déclarations pécuniaires pour l'année 2023.

2023-220-06

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2024

AVIS DE MOTION N°2023-02

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et les villes, M^{me} Cécile Philippon, membre du conseil de la Localité de Valcanton, par la présente :

DONNE AVIS DE MOTION selon lequel le futur règlement n°45 décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la Localité de Valcanton pour l'année 2024, sera soumis à l'adoption à une séance subséquente.



2023-220-07

Permanence de l'animatrice en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de trois mois de l'animatrice en loisirs, M^{me} Marie-Lee Hallé, sera complétée en date du 28 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci répond aux exigences du poste.

220-CLVAL-3460

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M^{me} Marie-Lee Hallé, à titre d'animatrice en loisirs, à temps plein et au statut permanent, 30 heures par semaine, avec tous les avantages reliés à un poste permanent soit le régime d'épargne de retraite collectif et le régime d'assurance collective, tel que prévu à la politique de rémunération et des conditions d'emploi de la Localité de Valcanton;

D'ACCORDER une augmentation de 1,00 \$ de l'heure à M^{me} Marie-Lee Hallé à partir du 28 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

023-220-08

Permanence du journalier/opérateur de machinerie lourde;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de trois mois du journalier/opérateur de machinerie lourde, M. Gilles Sévigny, sera complétée en date du 15 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci répond aux exigences du poste.

220-CLVAL-3461

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M. Gilles Sévigny, à titre de journalier/opérateur de machinerie lourde, à temps partiel et au statut permanent, 30 heures par semaine, avec tous les avantages reliés à un poste permanent soit le régime d'épargne de retraite collectif et le régime d'assurance collective, tel que prévu à la politique de rémunération et des conditions d'emploi de la Localité de Valcanton;

D'ACCORDER une augmentation de 1,00 \$ de l'heure à M. Gilles Sévigny à partir du 15 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-09

Demande de subvention dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Localité de Valcanton souhaitent offrir aux jeunes de son territoire la chance de participer à des activités récréatives et à des ateliers formatifs sous la supervision de l'animatrice en loisir assistée d'un animateur de camp de jour;



CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Localité de Valcanton veulent offrir à un ou plusieurs étudiants l'opportunité d'accéder à un emploi de qualité et bien supervisé au sein de leur communauté, tout en leur permettant de bénéficier d'une expérience de travail enrichissante.

220-CLVAL-3462

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER une aide financière au Gouvernement du Canada pour l'engagement d'un aide-animateur de camp de jour et de deux préposés à l'entretien paysager dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada 2024.

D'AUTORISER M^{me} Sylvie Mailhot, agente de développement communautaire, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2024.

DE MADATER M^{me} Christine Garant, secrétaire-trésorière comme agente principale et lui permettre d'agir au nom de la Localité de Valcanton lors de communication avec Service Canada en lien avec toutes demandes de financement et ententes de subventions et contributions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-10

Dépôt d'un projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Normétal, St-Lambert, Clermont, Val-St-Gilles et les Localités de Valcanton et Villebois désirent présenter un projet d'acquisition d'un fourgon transit dans le cadre de l'aide financière.

220-CLVAL-3463

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE DUMENT, APPUYÉE PAR M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

QUE la Localité de Valcanton s'engage à participer financièrement au projet de « *Dépôt de projet concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité* » et à assumer une partie des coûts;

D'AUTORISE le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

DE NOMMER la municipalité de Normétal à titre d'organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2023-220-11

Demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives sportives et plein air pour un projet de revitalisation de l'aréna de Beaucanton;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives sportives et plein air pour un projet de revitalisation de l'aréna de Beaucanton;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser un représentant de la Localité de Valcanton à déposer une telle demande et à signer divers documents s'y rattachant;

220-CLVAL-3464

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE DUMENT, APPUYÉE PAR M^{ME} CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER M^{me} Sylvie Mailhot, agente de développement communautaire, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives sportives et plein air pour un projet de revitalisation de l'aréna de Beaucanton;

D'AUTORISER tout administrateur de la Localité de Valcanton à donner et recevoir de l'information et à remettre toute la documentation requise relativement au dépôt d'une demande d'aide financière avec les partenaires projetés ou potentiels, et ce, afin notamment d'analyser le dossier et de compléter toutes les informations reliées au projet.

D'AUTORISER M^{me} Claudine Desgagnés, présidente et M^{me} Sylvie Mailhot, agente de développement communautaire, à signer tout document administratif, notamment la convention d'aide financière et à poser tout geste utile ou nécessaire relativement au dépôt de la demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-12

Demande d'aide financière à l'ARBJ pour la Fête des enfants.

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre des différents programmes et ententes offerts par l'Administration régionale Baie-James;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser un représentant de la Localité de Valcanton à déposer une telle demande et à signer divers documents s'y rattachant.

220-CLVAL-3465

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHLOÉ TREMBLAY, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER tout administrateur de la Localité de Valcanton à donner et recevoir de l'information et à remettre toute la documentation requise relativement au dépôt d'une demande d'aide financière avec les partenaires projetés ou potentiels, et ce, afin notamment d'analyser le dossier et de compléter toutes les informations reliées au projet.



D'AUTORISER l'animatrice en loisirs, M^{me} Marie-Lee Hallé, à signer tout document administratif, notamment la convention d'aide financière et à poser tout geste utile ou nécessaire relativement au dépôt de la demande d'aide financière à l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-13

Demande d'autorisation pour l'installation ou la construction d'une pièce de rangement dans le nouveau local loué par la MDJ

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes de V.V.B. a déposé une demande pour procéder à l'installation ou la construction d'une pièce de rangement dans leur nouveau local.

220-CLVAL-3466

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la Maison des jeunes de V.V.B. à procéder l'installation ou la construction d'une pièce de rangement dans leur nouveau local afin que ce dernier soit mieux adapté à leur besoin, conditionnellement à ce que la Maison des jeunes de V.V.B. assume les coûts reliés à ces changements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-14

Prix de location de la patinoire de Beaucanton

Étant donné qu'il n'y a pas de prix de déterminer pour la location de la patinoire de Beaucanton. On maintient la location de la salle de l'aréna à 125 \$, ce qui inclue une de location de patinoire et on ajoute une location à 50 \$ l'heure pour toute autre réservation de la patinoire.

2023-220-15

Restructuration de postes

CONSIDÉRANT QUE le conseil local désire assurer un meilleur suivi au niveau des ressources humaines;

220-CLVAL-3467

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'EFFECTUER une analyse des tâches spécifiques de certains postes de travail, tel que préposé à l'entretien ménager, préposé à l'entretien paysager et des terrains, journalier aide-éboueur;

DE PROCÉDER à une restructuration de postes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2023-220-16

Entretien de chemin en période hivernale au lac Pajegasque

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Localité de Valcanton de prendre une décision concernant l'entretien hivernal du chemin menant à la propriété de M. Marco Richard située sur la presqu'île du lac Pajegasque;

CONSIDÉRANT QU'après vérification auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ce chemin n'est ni arpenté, ni cadastré, mais fait partie du domaine public et n'est donc pas un chemin municipalisé;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement 143.9 décrétant les modalités d'attribution de l'aide financière aux associations de propriétaires de chalets pour l'entretien des chemins multiusages donnant accès aux zones de villégiature du GREIBJ, une zone de villégiature concentrée correspond à toute forme d'occupation du territoire à des fins de villégiature regroupant 5 unités d'habitation ou plus avec une densité nette d'au moins 1,25 unité d'habitation à l'hectare, soit l'équivalent d'un terrain au 0,8 hectare;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin ne donne pas accès à une zone de villégiature concentrée reconnue telle que décrite dans le règlement 143.9 et est plutôt un chemin dispersé;

CONSIDÉRANT QUE les subventions reçues du MTQ par la Localité ne couvrent pas l'entretien de ces catégories de chemin.

CONSIDÉRANT QU'en vertu des lois municipales, certains arrangements sont possibles pour l'entretien, mais qu'à moins de disposition contraire prévue par résolution ou de règlement, la Localité n'a pas d'obligation d'entretien d'un chemin privé.

220-CLVAL-3468

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ERIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AVISER M. Marco Richard que l'entretien hivernal de la partie du chemin menant à sa propriété ne sera désormais plus assuré par la Localité de Valcanton.

D'INFORMER M. Marco Richard qu'une entente avec la Localité pourrait être envisagée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2023-220-17

Entretien d'hiver du chemin de M. Étienne Gagnon

CONSIDÉRANT QUE M. Étienne Gagnon est maintenant reconnu comme propriétaire d'une résidence permanente établie sur un chemin municipal.

220-CLVAL-3469

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ERIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CÉCILE PHILIPPON IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'entretien du chemin d'hiver du chemin menant à la résidence de M. Étienne Gagnon située au 1740, chemin Scierie-Audet à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-18

Nomination de l'animatrice en loisirs pour siéger à la Table GIRT-TFR-085011

220-CLVAL-3470

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHLOÉ TREMBLAY, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER l'animatrice en loisir, M^{me} Marie-Lee Hallé à titre de représentante pour le secteur Sport, loisir et plein air au sein de la Table GIRT-TFR-085011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-220-19

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

Ce point est reporté.

2023-220-20

Divers

2023-220-20.1

Dépôt d'une lettre pour le GREIBJ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent procéder au dépôt d'une lettre à l'attention du Gouvernement régional Eeyou Itschee Baie-James;

CONSIDÉRANT QUE ce dépôt a lieu d'être approuvé par les membres du conseil.

220-CLVAL-3471

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le dépôt de cette lettre auprès du Gouvernement régional Eeyou Itschee Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2023-220-21

Période de questions

Plusieurs citoyens présents à la rencontre questionnent les membres du conseil sur l'entretien des chemins au cours des derniers mois au niveau de l'usage de la niveleuse, de la quantité d'abat poussière utilisée et du moment de son application, du déneigement des chemins. Les citoyens demandent plus de rigueurs dans les services donnés par la Localité et ses employés.

2023-220-22

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 12 décembre 2023 à Val-Paradis, à compter de 20 h.

2023-220-23

Levée de la séance

220-CLVAL-3472

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} CÉCILE PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 30.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant
Secrétaire d'assemblée